

## Relectures historiographiques de cette question

D'après Guy Pervillé, jusqu'aux années 1950, l'histoire pro-coloniale triomphe encore, aveugle aux signes avant-coureurs de la décolonisation. Puis, dans les années 1960 - 1970, la prépondérance d'une histoire anticolonialiste d'inspiration marxiste ou tiers-mondiste, visant à « décoloniser l'histoire » remet au premier plan l'évolution des sociétés colonisées. Il y a d'après lui dans les années 80, d'un côté, des adeptes de l'histoire politique, renouvelée par René Rémond, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, qui interprètent le fait colonial comme résultant de processus de décisions qu'il faut analyser et de l'autre, des « structuralo-marxistes » s'inspirant des travaux de Jean Bouvier, Pierre Vilar, Michel Vovelle, qui conçoivent le colonialisme ou l'impérialisme colonial comme un système dans lequel les décisions politiques sont déterminées en dernier ressort par l'infrastructure économique, ces deux tendances étant selon lui plus complémentaires qu'incompatibles.

Depuis les années 80, « histoire globale », « histoires croisées », « histoires connectées », « études post(-)coloniales » constituent de nouvelles approches de l'histoire du fait colonial. Les États-Unis et le monde anglophone, stimulés par l'essor des études subalternes en Inde, semblent avoir ouvert le chemin au renouvellement de ce champ de recherche. Une histoire post-coloniale a pris corps (Lazarus, Sibeud, Smouts, Godin), qui porte une décolonisation des savoirs ou une décolonialité par rapport aux cultures européenocentrées. Selon Arnaud-Dominique Houte, « ces travaux sont moins européenocentrés et plus souvent comparatifs -ce qui les rend peut-être plus difficiles à appréhender dans une perspective nationale ».

Dans leur ouvrage, *Pour une histoire-monde*, paru en 2013, Patrick Boucheron et Nicolas Delalande font référence à la *global history* qui « propose souvent un grand récit en longue durée et sur de vastes espaces de phénomènes très généraux en agençant des informations hétérogènes ». Ainsi, d'après les travaux de Jane Burbank et Frederick Cooper, un empire est « une grande entité politique, expansionniste ou ayant une mémoire de l'expansion, maintenant les distinctions et les hiérarchies tout en incorporant de nouvelles populations ». Ils se servent du mot Etat « dans un sens général-faisant référence à l'institutionnalisation du pouvoir [...] Dans ce sens, il y a des Etats-empires comme il y a des Etats-nations, et une forme de pouvoir peut se transformer en une autre.

Ce n'est que récemment qu'a été introduit en France le courant historiographique indien des *subaltern studies* qui, pourtant, a connu depuis trente ans une fortune remarquable en Inde d'abord, puis dans le monde anglophone des universités américaines, australiennes et canadiennes et jusque dans certains pays du Sud, en particulier, en Amérique latine. Isabelle Merle fait référence au « mouvement qui réévalue ces cultures indigènes depuis un quart de siècle- d'où la notion anglo-saxonne de *subaltern history* [...] Les récits et souvenirs des autochtones de base doivent être recueillis, en application des méthodes d'histoire orale ou populaire ; les archives et ouvrages anciens hérités des populations précoloniales doivent être fouillés ; la mémoire des descendants de la période coloniale en métropole même doit être collectée. (Blanchard)

L'apparition au début des années 2000 d'une production livresque scientifique est le signe le plus évident de l'émergence sur le devant de la scène de la question coloniale, selon Pascal Blanchard, codirecteur du Groupe de recherche Achac. La formule de « République coloniale » a d'ailleurs été popularisée au début des années 2000 par N.Bancel, P.Blanchard et F.Vergès. Des historiens contestent cette approche « postcoloniale » qui présente l'expansion coloniale comme « un système idéologique émergent du républicanisme » et insistent sur la pluralité de discours et surtout sur les modalités complexes de réception de ces discours de propagande.

Selon Emmanuel Fureix et François Jarrige (in *La modernité désenchantée*, La Découverte) la colonisation fut moins l'asservissement d'un peuple par un autre qu'un rapport de domination multiple entre groupes européens et colonisés divers. Plutôt que les catégories essentialisées d'Européens et d'Indigènes, cette historiographie renouvelée invite à écrire une « histoire partagée » qui rompt avec les grandes constructions idéologiques et téléologiques. Selon eux, la question des « résistances autochtones » est devenue un front pionnier de la recherche [...] Les anciens Etats bureaucratiques déjà insérés dans les échanges mondiaux, comme l'Inde, semblaient davantage prêts à accueillir les innovations introduites par la colonisation que les populations nomades dispersées qui contestaient plus systématiquement la présence des Européens. En outre, un nombre croissant de travaux montre comment la domination coloniale a pu accentuer la vulnérabilité des populations locales aux aléas climatiques, entraînant la multiplication des catastrophes « naturelles », à l'image des vastes famines qui frappèrent simultanément l'Inde, la Chine, le Brésil et l'Afrique dans le dernier quart du siècle. En effet, la colonisation [écrit en 2009 Frédéric Thomas en étudiant la situation de l'Indochine] « devient un moment de standardisation des écosystèmes tropicaux à des fins industrielles et commerciales, durant lequel il n'est ni question ni d'environnement ni de préservation de la nature, mais seulement de la mise en valeur des ressources » [...] l'expérience coloniale fut d'abord un processus d'exploitation intensive des milieux naturels et des hommes.

### **Enseigner « le fait colonial »**

Les enjeux civiques et politiques de ce chapitre sont grands. « L'appartenance à l'histoire de la nation et de l'Europe » est un enjeu de la séquence. « L'histoire coloniale » est une thématique enseignée depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au sein du roman national. Elle sert en effet l'idée d'une grande nation française qui a toujours cherché à exporter ses valeurs. Lorsque la décolonisation se produit, et surtout avec la guerre d'Algérie, la question de son enseignement se pose très rapidement. Mises entre parenthèses dans les années 60-70, colonisation et décolonisation sont depuis à nouveau abordées par les manuels. On parle assez tôt de l'Algérie, y compris avec le vocabulaire de « guerre » ; [...] la question devient sensible lorsqu'elle se noue avec celle de l'immigration coloniale, postcoloniale et avec les enjeux mémoriels. L'historien Benjamin Stora, qui montre comment la mémoire de la guerre d'Algérie tend à occulter la réalité qui lui donne sens, à savoir la colonisation. Des « mémoires d'empire » (Bertrand) ont pris corps. Le courant des « indigènes de la République » né en 2005 dénonce un « racisme républicain ». [...] Hubert Bonin y voit un « ressentiment animé par une sorte de revanche à prendre sur une histoire de rapports entre dominants et dominés dans l'empire colonial. Pour Laurence de Cock, « nous sommes dans la séquence historique de réclamation d'un dû : celui de la prise de parole par les dominé.e.s ou de celles et ceux qui se sentent les dépositaires de leurs héritages. Plusieurs questions se posent ainsi à l'enseignant. Doit-on traiter des querelles de mémoires ? Comment faire place à l'histoire des représentations ? Comment le professeur d'histoire-géographie peut-il mettre au jour les débats tout en ayant à l'esprit sa mission de construire une culture commune sur cette thématique ? Comment répondre à un éventuel sentiment d'appartenance au camp des victimes ? Comment favoriser la compréhension de faits passés tragiques et traumatiques ? La reconnaissance des faits passés permet-elle de les surmonter et d'éviter leur instrumentalisation à des fins conflictuelles ? C'est bien le devoir d'histoire qu'il s'agit de mettre en avant plutôt que celui de mémoire. Ainsi pour Laurence de Cock, « le combat est double : défendre la légitimité des travaux des personnes socialement dominés, et se battre pour leur visibilité et reconnaissance ; mais aussi défendre une éthique de la recherche reposant sur le fait d'assumer (et de travailler avec) le caractère situé de son objet. » Elle propose de considérer que « le fait colonial est une thématique déterminante pour penser les valeurs de la république, à partir de leurs détournements justement.